

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-348-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-348
SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, les municipalités peuvent prévoir que leurs biens, services ou activités soient financés, en tout ou en partie, au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts d'imposer une tarification pour les biens, services et activités qu'elle fournit;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 20 décembre 2022, le conseil a adopté son règlement de tarification et qu'il y a lieu de modifier et d'ajouter certains tarifs;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 février 2023, un membre du conseil a déposé un projet de règlement et a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante des présentes.
2. L'Annexe B de l'article 7 est remplacé par l'Annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.
3. L'Annexe G de l'article 12 est remplacé par l'Annexe G jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante
4. Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Frédéric Broué
Président de la séance

Anny Després
Greffière adjointe

Avis de motion :	2023-02-21
Dépôt projet de règlement :	2023-02-21
Adoption du règlement :	
Entrée en vigueur :	

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, présentation du règlement adopté faite par la greffière adjointe au maire aux fins d'approbation.

J'approuve ce règlement, ce _____

Frédéric Broué
Maire

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

ANNEXE B – SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE			
Location de plateaux/salles/terrain			
Lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique
Place Lagny	215 \$/jour	450 \$/jour	--
Salle Champlain	175 \$/jour	350 \$/jour	--
Salle Le relais des sables	200 \$/jour	450 \$/jour	--
Salle le Bel âge	200 \$/jour	450 \$/jour	--
Location de salle de plus d'une journée consécutive			Rabais de 25 % sur le tarif résident ou non résident pour la deuxième journée consécutive Rabais de 50 % sur le tarif résident ou non résident pour la troisième journée consécutive et toutes les autres journées consécutives subséquentes
Mezzanine (Centre sportif)	175 \$/jour	350 \$/jour	--
Aquarium (Centre sportif)	175 \$/jour	350 \$/jour	--
Salle VIP (Centre sportif)	175 \$/jour	350 \$/jour	--
Gymnase simple	--	--	55 \$/heure 25\$/heure
Gymnase double	--	--	60 \$/heure
Palestre	--	--	55 \$/heure
Classe	--	--	55 \$/heure
Terrain de balle Pierre-Fournelle	Gratuit ^{Note 1} 525 \$/saison ^{Note}	80 \$/heure 525 \$/saison ^{Note 2} Gratuit/fin de semaine ^{Note 3}	
Frais de ménage – salles communautaires – Partenaire public et parapublic ^{Note 4}			75 \$/location
Utilisation de musique	--	--	65 \$ ^{Note 5}
Aréna			
Activité / lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique
Patinage	Gratuit	7 \$ 5 \$ (5 ans et moins)	--
Hockey libre	Gratuit	7 \$ 5 \$ (5 ans et moins)	--
Casier – centre sportif	50 \$/saison	100 \$/saison	--
Glace intérieure– 50 minutes ^{note 9}	--	--	170 \$

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Sauf du lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			
Glace intérieure – 50 minutes ^{note 9} Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			115 \$
Glace intérieure – 80 minutes ^{note 9} Sauf du lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures	--	--	250 \$
Glace intérieure – 80 minutes ^{note 9} Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			170 \$
Glace intérieure – 50 minutes OBNL Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			Gratuit ^{note 10}
Glace extérieure	--	--	80 \$/heure
Divers			
Activité	Résident	Non-résident	Tarif unique
Badminton	Gratuit	8 \$	--
Pickleball intérieur	Gratuit	8 \$	--
Tennis	Gratuit	Gratuit	--
Cours de la programmation du Service des loisirs et de la culture			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Enfant	Min. 50 \$ - Max. 170 \$	Min. 65 \$ - Max. 220 \$	--
Adulte	Min. 50 \$ - Max. 170 \$	Min. 65 \$ - Max. 220 \$	--
Plages			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif saisonnier non-résident avec entente intermunicipale
0-3 ans	Gratuit	Gratuit	
4-5 ans	Gratuit	5 \$/jour 25 \$/saison	20 \$/saison
6-17 ans	Gratuit	10 \$/jour 6 \$ après 15 heures 55 \$/saison	45 \$/saison
18 ans et plus	Gratuit	15 \$/jour 10 \$ après 15 heures 100 \$/saison	105 \$/saison
Famille	Gratuit	275 \$/saison	230 \$/saison

**Livre des règlements
 Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Saisonniers au Camping et centre de plein air Ste-Agathe-des-Monts	15 \$/saison	--	--
Groupe (20 personnes et plus)	Gratuit	Réduction de 25 % du lundi au vendredi, sauf les jours fériés et pendant les vacances de la construction	
Autobus et chauffeur (groupe)	--	Gratuit	
Accompagnateur par 10 enfants (groupe)	--	Gratuit	
Personne hébergée dans un établissement touristique à Sainte-Agathe	--	35 \$/carte/ transférable Valide pour une personne à la fois	
Terrain de volleyball	10\$/heure	15 \$/heure	12 \$ /heure
Piscine			
Bain libre			
Catégorie	Résident	Non-résident	
Bain libre 0-5 ans	Gratuit	3 \$	
Bain libre 6- 13 ans	Gratuit	6 \$	
Bain libre 14-17 ans	Gratuit	8 \$	
Bain libre adultes	Gratuit	10 \$	
Bain libre 60 ans et plus	Gratuit	8 \$	
Carte - 15 entrées			
Catégorie	Résident	Non-résident	
0-5 ans	Gratuit	27 \$	
6- 13 ans	Gratuit	60 \$	
14-17 ans	Gratuit	65 \$	
18 à 59 ans	Gratuit	90 \$	
60 ans et +	Gratuit	65 \$	
Passé annuelle (août à juin)			
Catégorie	Résident	Non-résident	
0-5 ans	Gratuit	50 \$	
6-12 ans	Gratuit	110 \$	
13-17 ans	Gratuit	125 \$	
18 à 59 ans	Gratuit	210 \$	
60 ans et +	Gratuit	125 \$	
Cours			
Catégorie	Résident	Non-résident	
Enfants-30 minutes ^{Note 6}	55 \$	100 \$	
Enfants – 60 minutes ^{Note 6}	70 \$	100 \$)	
Adulte	Min. : 95 \$ 9,50 \$/heure Max. : 120 \$ 12 \$/heure	Min. : 125 \$ 12,50 \$/heure Max. : 175 \$ 17,50 \$/heure	
Water-polo	90 \$	115 \$	

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Médaille de bronze (20h)	225 \$	305 \$	
Croix de bronze (20h)	225 \$	305 \$	
Premiers soins général (16h)	160 \$	210 \$	
Sauveteur national piscine (40h)	240 \$	315 \$	
Requalification sauveteur national piscine (4h)	120 \$	120 \$	
Moniteur sécurité aquatique	310 \$	415 \$	
Privé	Location piscine : 31 \$/30 min ou 50 \$/h Coût moniteur : 26 \$/30 min ou 41 \$/h	Location piscine : 40 \$/30 min ou 60 \$/h Coût moniteur : 35 \$/30 min ou 50 \$/h	
Semi-privé (Maximum de 2 personnes)	Location piscine : 31 \$/30 min ou 50 \$/h Coût moniteur : 31 \$/30 min ou 55 \$/h	Location piscine : 50 \$/30 min ou 70 \$/h Coût moniteur : 40 \$/30 min ou 65 \$/h	
Location de piscine			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Particulier	Location piscine : 105 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 42 \$/h	Location piscine : 150 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 70 \$/h	--
École locale, CPE local, OBNL soutenu ^{Note 8}	--	--	Location piscine : Gratuit Coût moniteur : 32 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 22 \$/h
École, CPE, OBNL extérieur de Sainte-Agathe-des-Monts	--	--	Location piscine : 120 \$/h Coût moniteur : 40 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 25 \$/h
CISSS	--	--	Location piscine : 75 \$/h Coût sauveteur ^{Note 7} : 25 \$/h
Item de natation			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Ballon dorsal	--	--	26 \$
Ceinture de natation hippopotame	--	--	31 \$
Casque de bain en lycra	--	--	10 \$
Casque de bain en silicone	--	--	12 \$
Casque de bain en latex	--	--	5 \$

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Événements			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Conférences	Gratuit	10 \$	--
Spectacles pour enfants	Gratuit	0-3 ans : Gratuit 4 à 17 ans : 7 \$ 18 ans et + : 10 \$	--
Visites culturelles	42 \$ - 75 \$	25 % de plus	--
Location kiosque mur	--	--	140 \$/événement
Location kiosque centre	--	--	115 \$/événement
Location kiosque extérieur	--	--	80 \$/événement
Bibliothèque			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Inscription	Gratuit	50 \$/an 40 \$/saison été	--
Heure du conte	Gratuit	7 \$	--
Retard	--	--	0,15 \$/jour
Livre perdu	--	--	Coût du livre + 9 \$
Remplacement carte perdue	--	--	5 \$
Camp de jour			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
1 ^{er} enfant Camp régulier	80 \$/ sem.	240 \$/sem.	--
1 ^{er} enfant Camp spécialisé	120 \$/sem.	240 \$/sem.	--
2 ^e enfant	70 \$/sem. 100 \$/sem. Camp spécialisé	--	--
3 ^e enfant	55 \$/sem. 90 \$/sem. Camp spécialisé	--	--
Chandail	--	--	12 \$
Service de garde	31 \$ / semaine	50 \$ / semaine	
Frais de retard – service de garde	--	--	1 \$/min
Frais d'administration aux municipalités participantes			5 % du montant facturé
Sports d'équipe organisés (Baseball, hockey, patinage artistique, soccer, etc.)			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif avec entente intermunicipale
Inscription	Tarif de l'association	Taux double du tarif de l'association	Tarif de l'association
Publicité (espace publicitaire)			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Aréna - bande	--	--	540 \$ / saison
Aréna - mur	--	--	340 \$ / saison
Frais de gestion			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Frais administration	--	--	4 %

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Carte Agathoise			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Frais de remplacement	--	--	5 \$
<u>Politique de remboursement</u>			
<u>Loi sur la protection du consommateur</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - La <i>Loi sur la protection du consommateur</i> ne s'applique pas à la Ville pour les contrats de service à exécution successive relatif à un enseignement un entraînement ou une assistante (article 188 h) de la loi). 			
<u>Camp de jour</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Aucun remboursement si l'annulation est faite à l'intérieur de 10 jours ouvrables de la date de début du camp - Sur présentation de pièces justificatives, remboursement de 80 % du montant de l'inscription si annulation avant 10 jours ouvrables de la date de début du camp 			
<u>Cours</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Avant la date limite d'inscription, des frais de 15 % du coût d'inscription seront appliqués - Après la date limite d'inscription, des frais de 25 % du coût d'inscription seront appliqués - Aucun remboursement après le début des cours. 			
<u>Location de glace, salles et autres plateaux sportifs :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Remboursement de 50 % des frais, si annulation à l'intérieur de 7 jours ouvrables de la date de location - Remboursement de 80 % des frais si annulation plus de 7 jours avant la date de location 			
<u>Note 1 :</u>			
Sur disponibilité du terrain, les résidents y ont accès gratuitement à l'heure ou pour une fin de semaine.			
<u>Note 2 :</u>			
Le tarif pour la location saisonnière pour le terrain de balle Pierre-Fournelle s'applique seulement aux ligues adultes.			
<u>Note 3 :</u>			
Sur disponibilité du terrain, les non-résidents y ont accès gratuitement pour une fin de semaine.			
<u>Note 4 :</u>			
Ce tarif s'applique à un organisme public ou parapublic selon la Politique de soutien aux organismes adoptée le 12 novembre 2019, telle qu'amendée.			
<u>Note 5 :</u>			
Des frais de droits d'auteurs sont payables à Entandem lorsque de la musique est utilisée dans la salle louée.			
<u>Note 6 :</u>			
Un rabais de 15 % s'applique pour le 2 ^e enfant Un rabais de 30 % s'applique pour le 3 ^e enfant			
<u>Note 7 :</u>			
Un minimum de deux personnes qualifiées pour agir en tant sauveteur est requis. Le taux indiqué est celui pour un seul sauveteur.			
<u>Note 8 :</u>			
Un organisme soutenu est un organisme local selon la Politique de soutien aux organismes adoptée le 12 novembre 2019, telle qu'amendée.			
<u>Note 9 :</u>			
Un contrat de location de glace d'un minimum de 30 heures inclut deux prêts de salles communautaires sans frais par saison (selon les disponibilités).			
<u>Note 10 :</u>			
À la discrétion du conseil municipal, un maximum d'une période de 50 minutes par semaine est allouée, selon les disponibilités, aux OBNL à vocation principalement communautaire et soutenus par la Ville en vertu de la Politique de soutien aux organismes.			

**Livre des règlements
 Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

ANNEXE G – SERVICE DU GÉNIE ET DES INFRASTRUCTURES		
DIVISION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES		
INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)	Tarification	
Contenant pour déchets ultimes, collecte et transport		
Bac roulant supplémentaire de 360 litres	220 \$ / an	
Conteneur 2 verges cubes (36 collectes)	3 400 \$ / an ^{Note1}	
Conteneur 2 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins	4 300 \$/an ^{Note1}	
Conteneur 4 verges cubes (36 collectes)	5 500 \$ / an ^{Note1}	
Conteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins	7 300 \$/an ^{Note1}	
Conteneur 6 verges cubes (36 collectes)	7 700 \$ / an ^{Note1}	
Conteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins	10 300 \$/an ^{Note1}	
Conteneur 8 verges cubes (36 collectes)	9 800 \$ / an ^{Note1}	
Conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins	13 400 \$/an ^{Note1}	
Contenant pour recyclage et compostage		
Bac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage	90 \$	
Bac roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage	82 \$	
RÉSIDENTIEL	Tarification	
Contenant pour recyclage, et compostage et déchet ultime		
Bac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage	90 \$	
Bac roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage	82 \$	
Bac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant l'analyse des besoins	210 \$ / an	
DIVISION DE L'HYGIÈNE		
COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)		
Frais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur <i>(Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point d'installation du compteur d'eau)</i>	Diamètre	Tarification
	¾ pouce	270 \$
	1 pouce	600 \$
	1 ½ pouce	630 \$
	2 pouces	1 750 \$
	3 pouces	2 680 \$
Frais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau <i>(Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point d'installation du compteur d'eau)</i>	Diamètre	Tarification
	¾ pouce	120 \$
	1 pouce	135 \$
	1 ½ pouce	230 \$
	2 pouces	240 \$
	3 pouces	350 \$
4 pouces et plus	545 \$	
Note1 :		
Le paiement peut se faire en deux versements, à intervalles de six mois		